

L'environnement

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je remercie d'abord le député d'en face de m'avoir accordé quelques minutes de son temps pour me permettre de faire quelques observations. Très peu de députés à la Chambre des communes ont eu la possibilité de siéger au sein d'un conseil municipal. Mon vis-à-vis et moi faisons exception à la règle. En fait, j'ai eu la chance de siéger à trois niveaux de gouvernement: municipal, provincial et fédéral. A l'heure actuelle, les municipalités s'inquiètent vivement de la désuétude de leurs infrastructures. Voilà des soucis très légitimes, auxquels on doit évidemment répondre. Est-il nécessaire de citer en exemple la désuétude des infrastructures américaines pour souligner à quel point il est important de s'occuper de nos problèmes municipaux? Il suffit de penser au mauvais état des autoroutes reliant les États, qui sont remplies de nids-de-poule, ou au délabrement de nombreux centres-villes américains pour se convaincre de la nécessité d'intervenir.

Le 4 mai 1987, devant la *Ontario Municipal Water Association*, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) s'est exprimé en ces termes:

Le problème de la pollution de l'eau a pris tellement d'ampleur, au Canada, qu'une foule de citoyens ne peuvent plus compter sur la qualité de l'eau de leur localité... le tiers des Canadiens (soit huit millions) vivent dans des municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées.

Devant la perspective de dépenses considérables, les municipalités d'un bout à l'autre du Canada cherchent des expédients. Après s'être désintéressées du problème pendant si longtemps, sans penser à l'échéance et sans avoir fait de prévisions en conséquence, voilà qu'elles s'attendent à ce que le gouvernement fédéral vienne à leur secours.

Cette attitude n'est pas partagée par les députés de mon parti, du moins en ce qui me concerne de même que mon chef de parti. Nous sommes plutôt d'avis, ainsi qu'en témoigne l'excellente motion du député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier), que le gouvernement fédéral devrait envisager l'opportunité de collaborer avec les provinces et les municipalités en vue de rénover et de moderniser les infrastructures municipales.

[Français]

Monsieur le Président, le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) prononçait un discours devant la Fédération canadienne des municipalités le 1^{er} juin 1987. Dans cette allocution, le chef de l'opposition indiquait que, au moment du 50^e anniversaire de cet organisme, il serait important que le peuple canadien, par l'entremise de son gouvernement fédéral, se dote d'une politique par laquelle les trois niveaux de gouvernement feraient un effort concerté et uni pour renouveler et mettre à jour l'infrastructure municipale au Canada. C'est un important dossier et j'invite tous les députés de cette Chambre à appuyer l'initiative que nous propose l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) dans sa motion aujourd'hui.

M. le vice-président: L'heure réservée à l'étude des Affaires émanant des députés est maintenant écoulée. Conformément à l'article 42(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

Comme il est 15 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 15 h 30.)